

MOTIVATION : Voici quelques points à respecter qu'il nous apparaît essentiel de préciser.

La vie en communauté implique le respect de soi mais aussi celui des autres. C'est une évidence qu'il est bon de ne pas perdre de vue.

Cela implique, entre autres, de veiller à respecter les quelques points ci-dessous.

1. Horaires

Veillez respecter les horaires du programme sans tarder entre les lieux des cours théoriques. Il en va du bon déroulement de l'école.

2. Hébergement

Nous comptons sur vous pour respecter l'accueil des hôtes ainsi que les lieux mis à votre disposition pour le logement.

Pour ceux qui logent en famille d'accueil, veuillez respecter leur amabilité et leur dévouement.

Pour l'hébergement collectif, une caution vous sera demandée afin de maintenir les lieux en bon état (propreté, dégradations, ...).

Vous êtes tenus d'y loger chaque jour et de veiller à respecter les horaires convenus. Exception : le vendredi, deux personnes par équipe seront désignées pour assurer la surveillance des nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. L'identité de ces personnes sera communiquée au Comité Organisateur.

Il est formellement interdit d'emmener, dans les chambres à l'auberge de jeunesse, des boissons (quel que soit le type de boissons) de la tente des jeunes.

3. FOIRE et accès

L'accès au chapiteau Y.B.S. et le montage des stands n'est permis qu'à partir du MERCREDI 11 H. Il est expressément interdit de modifier la structure des stands (barre de clippage, barrière nadar...). Ces derniers ne peuvent être aménagés qu'avec le matériel mis à disposition par l'organisation ou amené par vos soins et en aucun cas « emprunté » à d'autres exposants.

Le stationnement est STRICTEMENT interdit devant le chapiteau ainsi que sur les voies d'accès du champ de foire. Un parking « Eleveurs » vous sera réservé.

L'Y.B.S. est organisée dans le cadre d'une Foire Agricole qui se déroule sur plus de 10 ha. Un espace sera clairement attribué pour le fonctionnement de l'école au sein de la Foire afin d'assurer votre sécurité et celle des animaux. Il vous est demandé de le respecter pour maintenir une bonne cohabitation avec les organisateurs, les exposants et les visiteurs.

!!! Attention : Par respect de la Foire, de ses visiteurs et de l'image de l'YBS, le démontage des stands ne pourra s'effectuer qu'à partir de 17h (après la remise des prix) !!!

4. Propreté

L'emplacement attribué à l'Y.B.S. doit être maintenu dans un bon état de propreté. Il en sera de même pour les autres endroits que vous serez amenés à fréquenter.

Pour ce faire, un tri sélectif VERRES – CARTONS – AUTRES DECHETS sera d'application et des sacs poubelles seront mis à votre disposition pour les « autres déchets ».

Vous veillerez à déposer le tout dans les conteneurs prévus à cet effet.

Dans le même ordre d'idée, une remorque (ou autres endroits désignés ultérieurement) est mise à votre disposition pour y déposer la paille souillée.

5. Intendance

Pour rendre votre séjour plus agréable, des boissons sont mises à votre disposition durant certaines heures. Pour obtenir une nouvelle boisson, il est indispensable de restituer la vidange de la précédente.

Un restaurant sera prévu pour les repas lors de votre séjour. Nous vous demanderons de respecter les horaires ainsi que les lieux.

6. Matériel

Le matériel mis à votre disposition pendant le stage sera maintenu en bon état de fonctionnement, de propreté et remis, à la fin de l'organisation, au responsable.

Une caution de 20 euros par participant vous sera demandée pour servir de garantie pour le matériel mis à votre disposition. Celle-ci vous sera restituée le dimanche lors de la remise de tous vos objets (brouette, brosse, licol en nylon...) **et une fois les stands démontés seulement après 17h.**

Des sacs d'aliments, copeaux et autres produits indispensables sont également mis à votre disposition en quantité limitée (par génisse et par jour). Un nouveau sac n'est ouvert que lorsque le précédent est vide.

7. Clippage

Seul le leader peut travailler sur la génisse avec le jeune mais pas à la place du jeune ! Si un jeune est pris en « flagrant délit » de clipper une autre bête que la sienne, il perdra automatiquement la note attribuée pour le clippage. Il en ira de même pour le jeune à qui est attribuée la génisse. Il est également interdit de travailler sur les génisses entre 21h et 04h00 sous peine de pénalité (retrait de 10 pts à toute l'équipe).

8. Comportement au sein du groupe

Il est essentiel de ne pas perdre de vue que vous faites partie d'un groupe et que dès lors, un comportement déviant de votre part, peut avoir des répercussions négatives sur l'ensemble de l'équipe.

Les notes « meilleure équipe » et « participation individuelle au sein du groupe » tiendront compte de votre attitude lors des activités pratiques mais aussi de votre comportement en dehors de celle-ci.

Des points de pénalité pourront être appliqués en cas de non-respect des consignes. De plus, l'implication dans l'équipe de chaque membre sera cotée tout au long de la semaine.

9. Partage de données

Par son inscription à l'Y.B.S., le participant accepte que ses données personnelles (à savoir nom, adresse et adresse mail) soient transmises par l'awé asbl aux sociétés sponsors de l'événement à des fins commerciales et à ce que son nom soit publié dans la presse écrite, audiovisuelle et sur Internet.

Les données personnelles des participants (nom, adresse, coordonnées téléphoniques et mail des participants) sont conservées par l'awé groupe dans le seul but du déroulement du concours. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, le participant peut, à tout moment, obtenir gratuitement l'accès aux données à caractère personnel le concernant et obtenir la rectification de celles qui seraient inexactes, incomplètes ou non pertinentes.

Les photos et vidéos mises en ligne sur le site www.eybs.eu et www.awenet.be ainsi que la page Y.B.S. de Facebook sont la propriété de l'awé groupe et peuvent être utilisées par cette dernière à toute fin médiatique.

10. Sanctions

Nous ne doutons pas que les règles précédemment édictées seront scrupuleusement respectées par chacun et nous vous en remercions d'avance.

Le non-respect de ces quelques règles peut conduire à des sanctions dans le classement voire à l'exclusion. Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le Comité Organisateur.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Comité Organisateur vous souhaite un séjour fructueux et le plus grand succès dans vos exercices tant pratiques que théoriques.

Bonne chance à tous et que le meilleur gagne !